



Près de 40% de femmes pour construire l'avenir d'une société plus égalitaire et, nous l'espérons, une assemblée aux comportements moins sexistes.

Au-delà des effets limités des pénalisations financières pour non-respect de la parité, c'est le résultat d'une volonté politique de renouvellement. Rappelons qu'il n'y a eu que 42,4% de candidates au premier tour.

La prochaine étape dans cet élan, l'élection d'une femme présidente et une stricte parité dans les vice-présidences et les présidences de commission et autres postes de gouvernance de l'assemblée.

Les droits des femmes disposent maintenant d'une panoplie législative très complète dont on attend la pleine mise en œuvre et nous comptons sur les évaluations régulières des politiques

publiques pour s'en assurer.

Au vu de l'excellent travail accompli par la dernière délégation aux droits des femmes, nos attentes et notre vigilance seront d'autant plus exigeantes.